AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : COMMUNAUTE DE COMMUNES RETZ EN VALOIS

Numéro national d'identification : 20007199100018
Adresse postale : 9, avenue Marx DORMOY – Ville : VILLERS-COTTERÊTS
Code NUTS : FR221 - Code postal : 02603 - Pays : FRANCE
Point(s) de contact : Alexandre de MONTESQUIOU, Président
Téléphone : 03 23 96 13 01 - Courriel : **v.fouquet@retzenvalois.fr**

Adresse(s) internet

Adresse principale : **https://www.cc-retz-en-valois.fr/**
Adresse du profil d'acheteur : (URL) **https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=CCVCFR**

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
Adresse du profil d'acheteur : (URL) **https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=CCVCFR**
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées à l'adresse suivante :
Adresse du profil d'acheteur : (URL) **https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=CCVCFR**

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale :

I.5) Activité principale

Autre activité : Mobilité

SECTION II : OBJET

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : concession de type délégation de service public pour l'exploitation du service public de la mobilité

Numéro de référence : 2026-18-DSP
II.1.2) Code CPV principal : 60100000
II.1.3) Type de marché : Services
II.1.4) Description succincte : La consultation a pour objet de confier, par un contrat de délégation de service l'exploitation des services publics de mobilités sur le périmètre de la Communauté de communes de Retz-en-Valois, autorité organisatrice de la mobilité. Les services sont actuellement constitués de 4 lignes de transport régulier et 1 service de transport à la demande (TAD) desservant 3 zones distinctes
II.1.5) Valeur totale estimée
Valeur hors TVA : 6 650 000
Monnaie : Euros
II.1.6) Information sur les lots
Ce marché est divisé en lots : non

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : concession de type délégation de service public pour l'exploitation du service public de la mobilité
Lot nº :
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 1 60100000-9
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : 1 FR221
Lieu principal d'exécution : périmètre de la Communauté de communes de Retz- en-Valois (Villers-Cotterêts)
II.2.4) Description des prestations :
Le Contrat aura pour objet de confier au futur délégataire, à ses risques et périls, la charge les principales missions suivantes :

- L'exploitation des services publics de mobilité;
- Garantir la qualité du service public tout au long du Contrat ;
- La fourniture et l'entretien des biens et équipements nécessaires au fonctionnement du service : matériels roulants, atelier, dépôt(s), agence, etc. ;
- L'entretien des biens mis à disposition par la Communauté;

La prise en charge de l'ensemble des charges liées à l'exécution du Contrat dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires en vigueur ;

- L'affectation des conducteurs et autres agents nécessaires à l'exécution du service ;
- La gestion commerciale et administrative du réseau avec la réalisation de la politique de communication et d'information marketing ;
- La mise à jour des dispositifs d'information (sur le mobilier urbain appartenant à la Communauté, sur les véhicules, sur le site internet, etc.) destinés à l'information des usagers (horaires, itinéraires, tarifs, perturbations sur le réseau, etc.) ;
- La gestion des espaces publicitaires des véhicules ;
- Le contrôle de la fraude ;

▪ Le conseil à l'AUTORITÉ DÉLÉGANTE permettant d'apporter toutes les améliorations à la qualité du service rendu aux usagers ;
▪ La coordination et le contrôle des sous-contractants et plus généralement de l'ensemble des intervenants associés à l'exploitation et à la gestion du service, et la restitution des informations à la Communauté ;
▪ Produire pour le compte de la Communauté de l'ensemble des informations de suivi de l'activité permettant son contrôle via la production d'un rapport annuel et de toute information prévue au contrat (tableaux de bord de suivi, etc.).

II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des des critères énoncés dans les documents du marché
II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : 6 650 000 - Monnaie : Euros
II.2.7) Durée de la concession
Durée en mois : 84 ou Début : 01/09/2027 / Fin : 31/08/2034
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
II.2.14) Informations complémentaires :
La valeur du contrat correspond à l'estimation de recettes d'exploitation annuelle additionnée de la contribution forfaitaire financière annuelle versée par la Communauté, multipliée par le nombre d'années contractuelles.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : La liste des documents à fournir est précisée dans les documents de la consultation (règlement de consultation)
III.1.2) Capacité économique et financière
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : La liste des documents à fournir est précisée dans les documents de la consultation
III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : La liste des documents à fournir est précisée dans les documents de la consultation (règlement de consultation)
III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession
III.2.1) Information relative à la profession
La prestation est réservée à une profession déterminée
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : profession de transporteur public routier de personnes

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : Date : 09/01/2027 Heure locale : 12h00
IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) Renouvellement
Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :
▪ La commande en ligne sera utilisée
▪ La facturation en ligne sera acceptée
▪ Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires :
Les candidats devront des prestations supplémentaires éventuelles à l'offre de base.
La création d'une société dédiée est envisagée (négociation possible sur le sujet avec les candidats)

VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
Nom officiel : Tribunal administratif d'Amiens
Adresse postale : 14, rue Lemerchier - Ville : AMIENS - Code postal : 80000 - Pays : France
Courriel : **greffe.ta-amiens@juradm.fr** - Téléphone : 03 22 33 61 70
Adresse internet : (URL) **https://amiens.tribunal-administratif.fr/**

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation
Nom officiel : Tribunal administratif d'Amiens
Adresse postale : 14, rue Lemerchier - Ville : AMIENS - Code postal : 80000 - Pays : France

Courriel : **greffe.ta-amiens@juradm.fr -** Téléphone : 03 22 33 61 70
Adresse internet : (URL) **https://amiens.tribunal-administratif.fr/**

VI.4.3) Introduction de recours
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:
La présente procédure pourra faire l'objet :

- D'un référé précontractuel prévu aux articles L.551 - 1 à L.551 - 12 et R. 551 - 1 à R. 551 - 6 du code des juridictions administratives et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- D'un référé contractuel prévu aux articles L.551 - 13 à L.551 – 23, R. 551 - 7 à R. 551 - 10 et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551 - 7 du code des juridictions administratives ;
- D'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521 - 1 du code des juridictions administratives, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours ;
- D'un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code des juridictions administratives, à la suspension de l'exécution du contrat ;
- D'un recours en indemnisation par les personnes lésées par le contrat ou sa passation, après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
Nom officiel : Tribunal administratif d'Amiens
Adresse postale : 14, rue Lemerchier - Code postal : 80 000
Courriel : **greffe.ta-amiens@juradm.fr**
Adresse internet : (URL) **https://amiens.tribunal-administratif.fr/**

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 13/11/2026